

■ **Voirie Service RM SA**, à Corsier (GE), ramassage de voirie, etc. (FOSC du 23.01.2003, p. 9). La société est dissoute sans liquidation, au sens de l'article 748 CO, par le fait que la société 'TRANSVOIRIE SA', à Chêne-Bougeries, en reprend l'actif et le passif.

Journal no 7903 du 02.07.2004  
(02350028 / CH-660.0.015.995-7)